

Questions orales

M. l'Orateur: A l'ordre. Les députés se lèvent déjà pour poser des questions supplémentaires, mais peut-être pourraient-ils permettre au ministre de terminer sa réponse. Je ne songeais pas à l'honorable représentant. Le ministre a la parole.

M. Lang: Merci, monsieur l'Orateur. Il est assez important, je crois, que les députés comprennent que la lettre du 1^{er} mars indiquait que les emblavures devraient s'étendre sur 28 millions d'acres au maximum. Autrement dit, nous exhortons les agriculteurs à ne dépasser ce chiffre dans aucune circonstance, parce qu'il s'avère nécessaire de continuer la culture de l'orge et du colza sur une grande échelle. Les prix globaux des céréales, et non pas les prix initiaux, évidemment, sont, pour les agriculteurs, le principal signe d'encouragement à la céréaliculture. Ces prix sont excellents. Tout indique qu'ils le demeureront et je continuerai à engager les agriculteurs à semer un peu plus de céréales et à mettre cette année un peu moins de terre en jachère d'été.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Saskatoon-Biggar, a la parole.

LE COLZA—L'OPPORTUNITÉ D'UN PRIX GARANTI

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, le ministre ayant exprimé le souhait qu'on augmente les ensemencements de colza, serait-il prêt à établir pour le colza un prix de soutien ou garanti qui le rendrait pour les agriculteurs aussi attrayant à cultiver que le blé, auquel s'applique un prix de soutien par le biais du prix initial.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Toute question de prix initial ou de prix de soutien pour le colza dépendrait de la façon dont les agriculteurs répondraient si on leur demandait comment ils veulent que se commercialise le colza. Je suis étonné, toutefois, de la déclaration du député, parce que, certainement, depuis une dizaine d'années, le colza a apporté aux cultivateurs un rendement supérieur à celui de tous les autres grains.

M. R. E. McKinley (Huron): Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Compte tenu de la situation dans laquelle nous nous trouvons au Canada en ce qui a trait aux stocks de grains fourragers et de blé, le ministre n'envisage-t-il pas de faire des excuses publiques aux producteurs de grains de l'Ouest, vu qu'on lui doit le programme LIFT?

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Shefford.

* * *

LES FINANCES

LA MAJORATION DES TAUX D'INTÉRÊT DE LA BANQUE DU CANADA—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT—LES ENTRETIENS AVEC LE GOUVERNEUR

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Peut-il dire si la récente augmentation des taux d'intérêt annoncée par le Gouverneur de la Banque du Canada la semaine dernière représente exactement la politique financière du gouvernement fédéral, si la Banque du

[M. Lang]

Canada avait avisé le gouvernement fédéral de son intention d'augmenter ses taux d'intérêt, et si cette décision a été prise d'une façon unilatérale par la Banque du Canada?

M. l'Orateur: J'ai clairement l'impression que cette question a été posée il y a quelques jours. Si je me trompe, le ministre peut répondre à l'honorable député de Shefford. Sinon, je donnerai la parole à l'honorable député d'Edmonton-Ouest.

M. Rondeau: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

J'ai vérifié les réponses que l'honorable ministre des Finances a données ces jours-ci, et il n'a certes pas pu répondre à la question que je lui ai posée, parce qu'aucune n'était semblable à la mienne.

Est-ce que la politique monétaire ou financière de la Banque du Canada, relativement à l'augmentation des taux d'intérêt annoncée la semaine dernière, représente fidèlement la politique monétaire du gouvernement ou si la décision a été prise unilatéralement par la Banque du Canada?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, il s'agit de la responsabilité primordiale du gouverneur de la Banque du Canada, contre laquelle le gouvernement n'a trouvé aucun motif de s'opposer.

[Plus tard]

M. Rondeau: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

L'honorable ministre des Finances peut-il dire si la Banque du Canada avait avisé au préalable le gouvernement fédéral de son intention d'augmenter les taux d'intérêt ou si le gouvernement l'a appris comme nous tous.

M. l'Orateur: C'est précisément la question qui a déjà été posée, mais l'honorable ministre peut peut-être y répondre de nouveau.

* * *

LA CONSOMMATION

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UNE COMMISSION DE RÉVISION DES PRIX DE L'ALIMENTATION

[Traduction]

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de la Consommation et des Corporations, je voudrais poser ma question au premier ministre. Compte tenu de la déclaration faite hier soir par le ministre de la Consommation et des Corporations, à savoir que le gouvernement a l'intention d'établir d'ici la fin du mois, une commission de révision des prix de l'alimentation, le premier ministre voudrait-il nous dire sous quelle égide ou en vertu de quelle loi cette mesure sera prise, quelles seront les attributions de cette commission et comment elle sera financée? En outre, le Parlement peut-il s'attendre à être saisi de cette mesure ou des propositions concernant la direction de la commission avant le congé de Pâques?

• (1450)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'ai rien à ajouter à ce que le ministre a déclaré hier soir. Il a indiqué que la Chambre serait saisie de la mesure et déciderait alors de la forme qu'elle pren-